



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Rapport du laboratoire de recherche en sociologie de l'Université Laval Une majorité d'organismes communautaires contraints de réduire ou cesser leurs activités

Québec, 8 juin 2015 – Le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) dévoile les résultats d'une étude du Laboratoire de recherche en sociologie de l'Université Laval intitulée *Précarité du financement, modifications, réductions et cessations d'activités des organismes communautaires de la région de la Capitale-Nationale*. Les conclusions du rapport inquiètent le ROC 03 puisqu'on y apprend qu'une majorité d'organismes doivent se tourner vers la réduction ou la cessation de leurs activités. Il exige des actions rapides et concrètes de la ministre responsable, Lucie Charlebois.

Dans son étude réalisée auprès du tiers des organismes communautaires membres du ROC 03, M. Raphaël Létourneau observe que « plus de la moitié des organismes répondants ont réduit leurs activités et/ou leurs services durant la période étudiée et qu'environ un organisme sur dix a cessé temporairement ses activités ou a changé de mission et/ou d'orientations. »

Selon les chiffres dévoilés, 55,6 % des organismes répondants ont été contraints à limiter leur offre. De plus, 69,8 % ont fait face à des problèmes de financement entre 2011 et 2014. « Trois principaux types de problèmes de financement ont été mentionnés, soit un financement insuffisant, des modalités de financement inadéquates ainsi qu'une hausse des frais d'activités et des services liée, entre autres, à l'augmentation des besoins », explique M. Létourneau.

Toujours selon les observations de l'auteur, ces problèmes ont des impacts directs sur les ressources liées à la recherche de financement, sur la charge de travail de l'organisme, sur les conditions de travail et sur les déficits budgétaires.

« Ces chiffres viennent clairement démontrer l'importance des problématiques, non pas vécus par une poignée d'organismes, mais qui s'avèrent répandues dans l'ensemble du mouvement communautaire autonome de la région. Des données préoccupantes qui viennent appuyer les constats que le Regroupement observe depuis plusieurs années », a déclaré Vicky Brazeau, directrice du ROC 03.

Certains organismes plus vulnérables que d'autres

Dans le rapport, on constate qu'il existe certains types d'organismes communautaires plus à risque de devoir réduire ou cesser leurs activités et services ou même de modifier leur mission. En effet, les groupes ayant peu de ressources bénévoles, ceux ayant moins de 20 ans d'existence et les organismes dont les besoins en infrastructures et ressources humaines sont importants semblent plus vulnérables à ce problème.

« Pour nous, ce portrait vient clairement valider que les organismes ont réellement besoin d'un meilleur financement à la mission. Avec une augmentation significative des sommes allouées au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ceux-ci seraient en mesure de se consacrer davantage à leur mission de prévention et d'innovation plutôt que d'être continuellement en activités de levées de fonds », affirme Mme Brazeau.

Le gouvernement doit agir

Les conclusions du rapport montrent clairement les difficultés actuelles rencontrées par les organismes communautaires autonomes (OCA) et le cul-de-sac dans lequel ils se trouvent. Selon la directrice du ROC 03 : « Les résultats que nous observons soutiennent clairement nos demandes répétées de rehaussement financier auprès du gouvernement provincial. C'est la seule avenue possible! »

Un financement à la mission récurrent permettrait aux OCA de surmonter les problèmes de gestion du personnel (conditions de travail à la baisse, charge de travail élevée et roulement de personnel), d'attirer et de mieux soutenir les personnes bénévoles, ainsi que de limiter les impacts liés aux coûts élevés des infrastructures. De cette façon, la population aurait un plein accès à leurs ressources communautaires et ne se buterait plus à des activités réduites et à des portes closes.

Le ROC 03

Regroupement sans but lucratif qui représente près de 190 organismes communautaires autonomes de la région de la Capitale-Nationale. Différents buts et objectifs lui reviennent, dont la défense et la promotion des intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles, ainsi que des populations qu'ils desservent.

Étude

Le rapport complet est disponible sur le site de du Département de sociologie de l'Université Laval à l'adresse www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/lab_rech_2015_rpt_final_letourneau.pdf ou via la page d'accueil du site Internet du ROC 03 à l'adresse www.roc03.com. Un résumé de celui-ci est disponible dans les premières pages du document.

-30-

Informations : Alexandre Bougie
Responsable des communications
Bureau : 418.524.7111
Cellulaire : 418.561.1002